



**CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE**

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

Paris, le 27 novembre 2020

Le réseau des CCI demande l'ouverture des stations de ski et des remontées mécaniques le plus tôt possible

Les CCI des acteurs de la montagne en lien avec CCI France sont très préoccupées par la situation d'extrême détresse des professionnels du tourisme blanc, alors que la saison de ski pourrait être reportée de près de deux mois.

Elles insistent sur le caractère absolument essentiel de cette activité économique qui fait vivre directement plus de 120 000 personnes dans notre pays sans compter les très nombreux emplois induits.

Pour les 325 stations de ski françaises, Noël représente en effet 20% du chiffre d'affaires de l'année.

Les fêtes de fin d'année constituent un moment essentiel pour la rentabilité et la viabilité de nos stations qui seront privées, qui plus est, de la clientèle étrangère. La France détient, il faut le rappeler, le plus grand domaine skiable du monde.

Une ouverture trop tardive pourrait être fatale aux nombreuses petites et moyennes stations fragilisées par le réchauffement climatique. En effet chaque année nous déplorons déjà la mort de quelques petites ou moyennes stations dans notre pays.

De plus, l'attractivité de nos stations serait directement diminuée avec un risque de transfert de la clientèle sur les autres pays européens mais également un ralentissement des investissements d'aménagement de la montagne (400 Millions d'euros par an).

Le réseau des CCI demande d'autoriser urgemment l'ouverture des stations et des remontées mécaniques, les professionnels ayant pris les dispositions sanitaires les plus efficaces et les plus strictes.

Pour Philippe GUERAND, Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes

« Les 13 CCI d’Auvergne-Rhône-Alpes, 1^{ère} région européenne du tourisme blanc, demandent d’autoriser urgemment l’ouverture des stations et des remontées mécaniques, mais aussi d’accompagner cette décision d’aides à destination de l’ensemble des entreprises. Nous recevons en ce moment de véritables appels de détresse. Ces activités font partie du patrimoine économique de la France, premier pays touristique au monde, et doivent, à ce titre, être protégées pour préparer l’avenir. »

Pour François Xavier BRUNET, Président de la CCI Tarbes Haute Pyrénées et représentant de CCI France au Comité interministériel du Tourisme

« Le réseau des CCI a alerté le Gouvernement sur le décalage entre l’esprit des discussions préalables qui ont eu lieu avec le monde de la montagne et les décisions finales qui ont été prises. Les acteurs du tourisme ne comprennent pas la décision de fermer les remontées mécaniques. »

Pour Pierre GOGUET, Président de CCI France

« Le réseau des CCI via CCI France soutient les professionnels de la montagne dans ce moment d’extrême difficulté. Nous souhaitons que des solutions puissent être trouvées très rapidement pour sauvegarder un secteur économique, qui constitue un des enjeux d’excellence pour notre pays. »